ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE SENART ET ENVIRONS
N° SIREN : 539195065, SIRET : 53919506500013. Association Loi de 1901 N°W772000495, agréée depuis 1984.

1971 *Cinquante quatre années de défense du cadre de vie des Sénartais* 2025
Siège social et courrier : 14 rue de la Fontaine
77240 CESSON

Site INTERNET : www.ade-senartetenvirons.com Mail : contact@ade-senartetenvirons.com

Le 16 mai 2025

à Marie Line Pichery

Maire de Savigny le Temple

Présidente de l'EPA Sénart

Objet : **Quel avenir pour la ferme du Domaine de la Grange ?**

Madame le Maire,
Madame La Présidente,

Vous venez d'annoncer la création prochaine de la Cité du cheval qui sera située sur l'ancien site de l'EPA Sénart. Ce site qui jouxte le domaine de la Grange la Prévôté, abrite aux côtés des locaux et bureaux de l'Etablissement Public d'Aménagement, la ferme du château de la Grange. Ces bâtiments chargés d'histoire, du début du XVIIème siècle comme l'attestent les archives départementales et nationales, représentent pour la ville un joyau patrimonial, car témoin majeur de notre histoire locale et nationale. Et des Savigniens se souviennent encore, avec nostalgie, qu'aux débuts de la ville nouvelle, s'y donnaient des manifestations culturelles organisées dans les granges.

Notre ville peut s'enorgueillir de posséder en son sein, un site comme le Domaine de la Grange, site classé site d'intérêt régional. Et la mise en valeur de la ferme permettrait de renforcer la vocation culturelle et l'animation de ce site remarquable.

Aujourd'hui, pour ce projet de Cité du cheval, l'EPA a émis une demande de permis de démolition. Je me permets de vous alerter en témoignant du sentiment d'inquiétude des Savigniens quant à l'avenir réservé à la ferme ; avenir dont il n'est rien précisé dans les documents municipaux. Qu'est-il prévu ?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce courrier, et nous ne manquerons pas de communiquer votre réponse à nos adhérents.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Cathy Bissonnier – Présidente de l' A.D.E.